



Connexion accidentelle (ancienne entreprise)

Par Ben720

Bonsoir,

Je viens vers vous car une question me tracasse depuis quelques jours. Voilà plusieurs semaines que je ne suis plus dans mon entreprise, et je continue à recevoir des mails sur mon compte personnelle. J'ai remarqué que j'avais encore accès à mon compte (avec mon mail personnelle) de l'entreprise, c'est un compte qui donne accès aux plannings etc, j'ai tenté de voir si je pouvais supprimer mon compte ou autre, je n'ai pas réussi, j'ai cliqué un peu partout, et accidentellement je me suis connecté aux plannings et cela a téléchargé quelque chose que j'ai immédiatement supprimé.

Ma question est, est ce que je risque quelque chose pour m'être connecté avec mon mail perso sur ce site alors que l'employeur ne m'a pas désactivé mon compte ? Sachant que la connexion n'avait aucune mauvaise intention, aucun vol de données ou autre.

Je vous remercie,

Cordialement,

Ben.

Par Henriri

Hello !

Vous n'y êtes pour rien si votre ex-entreprise ne vous a pas exclus de son système (même si ce n'est pas très normal qu'il mobilise votre email personnel)...

Utilisez-ce compte pro pour signaler cet oubli ou passez un coup de téléphone pour qu'il soit fermé.

A+

Par yapasdequoi

Bonjour,

Même avis, adressez vous à votre ancien employeur et indiquez que l'accès n'a pas été supprimé.

Votre démarche spontanée prouvera votre bonne foi.

Gardez bien une copie du mail.

Mais c'est quand même bizarre que votre mail perso soit relié de cette façon au site de l'entreprise. Il doit y avoir d'autres failles de sécurité. Bon courage pour démêler tout ça en cas de fuite de données...